



HAL
open science

École doctorale Économie Management et
Mathématiques de Cergy - EM²C (ED 405)
Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. École doctorale Économie Management et Mathématiques de Cergy - EM²C (ED 405). 2009, Université de Cergy-Pontoise - UCP. hceres-02035521

HAL Id: hceres-02035521

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035521>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale n°405
"Economie Management et
Mathématiques de Cergy (EM²C) "
de l'Université de Cergy-Pontoise



mai 2009

Contexte général

L'école doctorale « Economie et mathématiques de Paris Ouest » (EMPO) s' est constituée autour des synergies possibles entre deux champs, les mathématiques (laboratoire AGM, UMR CNRS 8088) d'une part, et l'économie et la gestion d'autre part (laboratoire THEMA, UMR CNRS 8184) ; la thématique de la finance constituant un pont entre les deux disciplines. L'école doctorale a connu une histoire un peu agitée, avec la séparation de la partie Nanterre du laboratoire THEMA en 2007. Les deux laboratoires partagent aussi des valeurs communes, en termes de politique d'excellence des publications, et d'insertion dans des réseaux internationaux développés. Ils partagent aussi une politique similaire de recrutement : pas de recrutement local, et importance du placement des docteurs dans d'autres institutions.

En 2007, du fait de l'éclatement du THEMA entre Nanterre et Cergy-Pontoise, l'ED s'est répliée sur un pôle unique (Cergy-Pontoise). La principale nouveauté du projet 2010-2013 est la demande de co-accréditation de l'école de commerce de Cergy-Pontoise, l'ESSEC (Ecole Supérieure des Sciences économiques et commerciales).

Cette ED de petite taille rassemble actuellement 64 doctorants, dont 27 viennent des masters de l'UCP, 27 d'autres universités (presque exclusivement parisiennes) et 10 de l'étranger (Tunisie principalement). En parallèle, dix étudiants suivent déjà une formation de type PhD à l'ESSEC (en économie).

La visite s'est déroulée conformément au programme, sans problème particulier. On peut toutefois regretter que l'on demande aux experts de juger de la qualité d'une école doctorale sans posséder les rapports des centres de recherche de l'UCP et de l'ESSEC et sans une vision de l'offre de diplômes lors de la visite du comité. Une partie des débats a donc tourné autour de la reconstitution de ces informations manquantes.

Constats

- Administration et moyens de l'ED

La responsable de l'ED, s'appuie sur un conseil, en parfaite conformité avec l'arrêté d'août 2006. Les deux laboratoires sont représentés à parité, et des membres de l'ESSEC ainsi que des laboratoires associées (CIRED, CERNA, INRA) y siègent aussi. La qualité des membres extérieurs, tant académiques qu'issus du monde socio professionnel, est remarquable. S'y ajoute un IATOS et cinq représentants des doctorants.

Ce conseil se réunit régulièrement (deux à trois fois par an). Il décide de l'attribution des allocations, régule la durée des thèses et le nombre maximum de thèses par encadrant.

Il n'existe pas de bureau, mais des communications informelles entre la directrice de l'ED et les responsables des laboratoires.

L'ED dispose d'un secrétariat partagé avec celui de l'ED « Sciences de l'ingénieur ». Les doctorants sont répartis dans leurs laboratoires, sur des sites distincts.

Le budget de l'ED (25 000 €/an) lui permet de mener à bien ses missions.

La communication est assurée par des courriels individualisés et par annonces sur le site Web de l'ED. Elle circule principalement par l'intermédiaire des laboratoires.



- Bilan quantitatif

L'ED DSH compte 64 doctorants, dont 46 doctorants étrangers. Le flux des thèses pourrait être un peu supérieur (7 à 8 par an, hormis 2007, année de la séparation d'avec Nanterre). On compte un certain nombre d'abandons, 9 dus à un nettoyage des listes en 2007-2008. Dix étudiants supplémentaires suivent déjà le programme de PhD de l'ESSEC et ont vocation à rejoindre l'ED. Les commentaires faits ici sur l'ED ne les prennent pas en compte.

L'ED compte 24 HDR et le nombre de MCF HDR semble faible ou peut être mal renseigné. Il faut souligner le nombre important d'enseignants bénéficiant de la PEDR, et la présence de 4 membres de l'IUF. La répartition des doctorants est inégale : 14 en mathématiques, et 50 en économie et en gestion. Le nombre de doctorants par directeur a été fixé à cinq. Les deux dépassements constatés sont en cours de réduction, et s'expliquent principalement par des cotutelles avec la Tunisie et l'Italie.

La durée moyenne des thèses est de quatre ans et un mois : elle est remarquable en mathématique (trois ans) et normale pour la discipline en économie-gestion (quatre années et sept mois). Une petite marge d'amélioration existe en économie, mais il est exceptionnel de faire une thèse en moins de quatre ans dans cette discipline.

Le placement des doctorants se fait dans de bonnes conditions, plusieurs d'entre eux ayant été recrutés dans des laboratoires prestigieux (deux placements à Toulouse et un à Louvain pour l'économie, trois chargés de recherche CNRS et un placement à Brown (USA) en mathématiques).

- Encadrement et suivi

La charte des thèses a été adoptée depuis 1999. Aucun conflit particulier ne s'est présenté.

Le choix des sujets de thèse est sous la responsabilité du directeur de recherche.

L'encadrement des doctorants par l'ED est régulier et se fait principalement dans le cadre des séminaires des laboratoires. Une réunion de rentrée a lieu chaque année.

Les dérogations pour réinscriptions sont accordées sur présentation de justificatifs à partir de la sixième année.

Les soutenances à mi-parcours et pré-soutenances ne sont pas obligatoires ; elles sont laissées à l'appréciation des directeurs de thèse.

Les travaux complémentaires à la thèse (publications) ne sont pas exigés.

Le suivi des docteurs est assuré : l'ED tâche de garder le contact. 65 % des docteurs ont déclaré un emploi après la thèse (48 % dans le public et 17 % dans le privé).

- Financement des thèses

L'existence d'un financement n'est pas un critère retenu pour l'inscription. On compte 20 bourses MESR, 6 ATER, 3 bourses régionales, une convention CIFRE, 6 financements étrangers, un financement par un organisme, un financement d'association, 6 emplois salariés, et 18 doctorants sans financement.

La procédure des allocations est prise en charge par le conseil de l'ED.

L'ED apporte un soutien financier aux doctorants (inscriptions à des colloques, déplacements pour recherches...).

- Formation

Le suivi de quatre cours est exigé (le volume horaire exact n'est pas précisé). Une large palette de formation est offerte grâce aux synergies avec l'ED SI, l'ESSEC, et l'Université de Paris Dauphine.

Des doctoriales ont lieu tous les deux ans à Cergy (ouvertes aux doctorants de Paris 13).



Aucun type de journées scientifiques n'est prévu, mais les doctorants ont organisé de leur propre initiative un séminaire doctorant économie gestion mathématiques.

- Ouverture nationale et internationale

Sur 62 inscrits, 26 ont fait leurs études à l'UCP, 26 ont des masters français (en très grande majorité d'université de la région parisienne) et 10 possèdent des diplômes étrangers. L'ouverture nationale comme internationale est donc très bonne, et plusieurs doctorants ont souligné qu'ils s'étaient inscrits à Cergy-Pontoise pour travailler spécifiquement avec certains professeurs.

La coopération internationale est naturelle du fait que 70 % des inscrits sont d'origine étrangère. Des liens ont plus particulièrement été tissés avec la Tunisie par des membres du laboratoire THEMA. Les douze cotutelles recensées sont toutes en économie et en gestion.

L'ouverture à l'international se manifeste aussi par l'envoi de doctorants dans des institutions étrangères pour quelques mois, dans l'accueil régulier d'enseignants-chercheurs étrangers tant au THEMA qu'au laboratoire AGM, et dans le financement de colloques à l'étranger pour les doctorants.

Projet

Une mutualisation des cours, de la gestion des inscriptions, et de la gestion administrative des doctorants de Cergy-Pontoise est envisagée. Elle s'inscrit dans le cadre du PRES qui prévoit la création d'un collège qui réunira les trois écoles doctorales.

Pour l'école doctorale « EM2C » proprement dite, le point majeur est la co-accréditation de l'ESSEC. Actuellement, la coopération se fait uniquement par le biais d'un M2 recherche commun en économie, qui ouvre ensuite sur des parcours séparés (PhD programme de l'ESSEC d'un côté, inscription dans l'école doctorale « EMPO » de l'autre), même si quelques étudiants docteurs font le double cursus. L'essentiel des cours du programme est donné par des membres du THEMA. L'intégration de l'ESSEC dans l'école doctorale permettra à l'ensemble des doctorants en économie et gestion de l'ESSEC d'obtenir un diplôme de doctorat. Elle renforcera l'école doctorale sur des thèmes peu ou pas traités au THEMA : marketing, stratégie et recherche opérationnelle. La finance reste le thème à l'interface des recherches de l'ESSEC, du THEMA et d'AGM. Cette stratégie d'inscription des doctorants de l'ESSEC dans l'école doctorale lui fera rapidement doubler de taille.

Conclusion

- Points forts :

- Le point fort de l'ED EMPO est son adossement à des équipes de recherche de très bonne qualité. Même si les synergies entre mathématiques et économie gestion semblent moins importantes qu'annoncées, l'affichage d'une culture commune et d'objectifs partagés participent au bon fonctionnement de l'école doctorale.
- L'école doctorale a aussi connu des succès remarquables dans le placement de ses thésards dans des centres de recherche renommés en France et à l'étranger. La plupart des doctorants d'origine étrangère ont trouvé sans difficulté des postes dans leurs pays d'origine.



- Le projet de développement de l'école doctorale grâce au partenariat avec l'ESSEC renforcera clairement la dynamique de l'ensemble, avec le développement de l'économie, l'arrivée d'un pôle management plus important et le renforcement de la finance à l'interface des trois disciplines (économie, management, mathématiques). Le programme de formation en commun avec l'ESSEC (M2R), dispensé en anglais, est un atout pour recruter de bons candidats étrangers.
 - Si le développement de l'école est bien maîtrisé (doublement de taille et arrivée de nouveaux champs avec l'intégration de l'ESSEC), EM2C a de bonnes chances de s'affirmer dans un environnement parisien concurrentiel (Pôles PSE, Paritech, Nanterre, Dauphine, etc.).
- Points faibles :
 - La gouvernance de l'école doctorale semble assez faible, reposant d'avantage sur les directeurs de laboratoire que sur le conseil de l'école proprement dit. Ainsi, on note certaines anomalies dans la gestion du budget : l'école doctorale prend à sa charge l'achat d'une base de données, alors que cette dépense relève du laboratoire THEMA. A l'inverse, les frais de soutenance sont pris en charge par les laboratoires alors, qu'ici l'ED pourrait intervenir. Dans le même ordre d'idée, la politique de communication de l'ED proprement dite semble légère.
 - Mis à part le CIREC, les autres centres de recherche associés ne semblent pas utiliser la possibilité d'inscrire leurs thésards dans l'ED.
 - Commentaire et recommandations :

Le potentiel de la future école « EM2C » est important, et peut lui permettre d'acquérir de la visibilité dans un paysage francilien extrêmement concurrentiel. Cependant, l'intégration de l'ESSEC (qui finance une quinzaine de bourses de Ph.D par an) va faire doubler la taille de l'ED. Il faudra veiller à ce que cette montée en puissance se fasse dans de bonnes conditions.

La création d'un bureau et l'élaboration d'un budget prévisionnel pourraient aider à mieux identifier les champs d'intervention de l'ED. De même face à l'augmentation de sa taille, l'ED devra surveiller sa politique de communication, et veiller à développer des activités transversales. Aux vues des succès récents dans le placement des docteurs, on ne peut aussi qu'encourager l'ED à développer une politique plus active de préparation des thésards au "Job Market" international.

Les partenariats et les cotutelles avec des universités étrangères sont établis de manière empirique. Ils pourraient être consolidés et officialisés par la conclusion de contrats de partenariat.

Indépendamment de la mutualisation sur le site de Cergy, une mutualisation de certaines activités doctorales de spécialisation serait peut-être à envisager avec d'autres universités parisiennes.

Une dernière recommandation concerne plus particulièrement l'ESSEC. Sa politique de soutien aux doctorants suit les standards internationaux (non paiement de droits d'inscription et octroi de bourses pour qu'ils puissent se consacrer à leur thèse). Néanmoins, le 20 octobre 2006, le ministère a clairement signifié dans une "circulaire relative à la résorption des libéralités des doctorants et postdoctorants" que les financements de thèses devaient se faire dans le cadre d'un contrat de travail, donnant lieu à une couverture sociale. Il serait bon que l'ESSEC revienne sur sa politique dans le domaine.



Notation)

- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B ou C) : A+
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B ou C) : A
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B ou C) : A
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B ou C) : A

NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) : A

Observations de l'établissement



LA PRESIDENCE

33 BOULEVARD DU PORT
95011 CERGY-PONTOISE CEDEX

téléphone 01 34 25 61 25
télécopie 01 34 25 61 27

Madame Pascale AURAIX-JONCHIERE
Présidente du comité d'évaluation AERES

Réf. : FMC/FG/MCT.09.500837

Cergy, le 13 juillet 2009

Affaire suivie par : Pauline Dreux-Palassy
Tél : 01 34 25 72 68
pauline.dreux-palassy@u-cergy.fr

Objet : école doctorale « Économie Management et Mathématiques de Cergy (EM2C) -
Réponse au rapport d'évaluation de l'AERES

Chère collègue,

Nous vous remercions de votre rapport et vous transmettons ci-après la réponse de la directrice de l'école doctorale, Martine Carré-Tallon.

L'université, pour sa part, remercie le comité pour la qualité de son analyse et pour ses utiles recommandations. Recommandations qui seront précieuses tant pour l'université que pour l'école doctorale.

Recevez, chère collègue, mes salutations distinguées,

La présidente



Françoise Moulin Civil

LA DIRECTION DE L'ÉCOLE DOCTORALE EMPO

33 BOULEVARD DU PORT
95011 CERGY-PONTOISE CEDEX

téléphone 01 34 25 67 44
télécopie 01 34 25 61 27

Madame Pascale AURAIX-JONCHIERE
Présidente du comité d'évaluation AERES

Réf. : FMC/FG/MCT_09_500837

Cergy, le 13 juillet 2009

Objet : école doctorale « Économie Management et Mathématiques de Cergy (EM2C) – Réponse au rapport d'évaluation de l'AERES

Chère collègue,

Suite à une lecture attentive du rapport d'évaluation du comité d'experts de l'AERES, je me permets de réagir sur les points faibles soulignés.

Sur un premier point faible relevé par le comité qui était : « mis à part le CIREC, les autres centres de recherche associés ne semblent pas utiliser la possibilité d'inscrire leurs thésards dans l'école doctorale », de fait, en septembre 2008 une étudiante du CERNA a obtenu une allocation de recherche ministérielle.

Sur un deuxième point faible relevé par le comité " les frais de soutenance sont pris en charge par les laboratoires alors qu'ici l'école doctorale pourrait intervenir", l'école doctorale finance une partie des frais de soutenance (billets d'avions, et nuits d'hôtel pour des membres du jury), ainsi que les frais de reproduction des thèses de nos docteurs depuis mai 2008.

Sur le dernier point faible relevé « l'école doctorale prend à sa charge l'achat d'une base de données alors que cette dépense relève du THEMA ». Nous tenons à souligner que l'achat initial de la base avait été décidé il y a quelques années par notre école doctorale lorsque cette dernière était encore sur les deux sites de Nanterre et de Cergy. Notre école est désormais sur le seul site de Cergy, mais nous n'avons pas rompu notre partenariat et la réactualisation de la base de données continue à être financée conjointement par l'école doctorale de Nanterre et la notre.

Cette mutualisation des moyens est une grande source d'économie pour notre école. Initialement achetée pour les doctorants, nous avons effectivement ouvert l'accès de cette base à l'ensemble des chercheurs et des étudiants intéressés. Alors est-ce à l'école doctorale, au laboratoire THEMA ou à l'UFR d'acheter cette base de données ? Tout peut être effectivement discuté, mais nous trouvons important de souligner que notre plus grand souci est la mutualisation des moyens mis en œuvre, et que nous essayons de favoriser la concertation pour l'ensemble des dépenses réalisées pour une recherche de qualité.

Mis à part ces précisions sur ces quelques points que nous avons très certainement mal précisés dans notre présentation de l'école, nous tenons à remercier les membres du comité pour la qualité de leur écoute et les recommandations formulées qui nous seront très utiles dans l'amélioration du fonctionnement et de la gouvernance de notre école.

Recevez, Chère collègue, mes salutations distinguées,

La directrice de l'école doctorale

Martine Carré-Tallon

